

[Traduction]

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, il va sans dire que Postes Canada devrait négocier de bonne foi ainsi que le Syndicat des postiers du Canada. Les deux parties devraient négocier pour résoudre leur conflit sans recourir à la grève.

Personne ne veut la grève. Il est absurde de prétendre le contraire. Il est aussi absurde de prétendre qu'on devrait accepter la violence. Il est absurde de prétendre que le système a fait défaut dans les négociations précédentes avec l'Union des facteurs du Canada parce qu'il a permis d'en arriver à un règlement négocié qui a satisfait les deux parties. Ceux qui ont eu recours à la violence ont été inculpés, avec raison, devant les tribunaux.

Je pense que nous rendrions service au public si nous conseillions à tout le monde de ne pas recourir à la violence, d'obéir à la loi, et si nous essayions d'en arriver à un règlement négocié sans recourir à la grève.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS— L'ACCORD SUR L'AUTOMOBILE

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. D'après la Southam Press, les représentants du gouvernement seraient disposés à modifier l'Accord sur l'automobile, même si le ministre chargé du secteur a affirmé aux travailleurs et aux producteurs canadiens de l'automobile, pas plus tard qu'il y a une semaine et demi, que cet accord n'était pas négociable.

J'ai l'impression que l'on tente désespérément, dans un ultime effort, d'aboutir à un accord de libre-échange qui sauvegardera la réputation du premier ministre . . .

M. le Président: J'ai prié les députés de veiller, dans leur entrée en matière, à présenter les faits menant à une question, et non pas à faire des déclarations, aussi intéressantes soient-elles. Que le député pose sa question.

M. Langdon: Je vous remercie de votre intérêt, monsieur le Président.

Pourquoi le premier ministre est-il disposé à renoncer à cet accord dont les retombées se sont révélées fort avantageuses pour un grand nombre de nos travailleurs?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le gouvernement n'a pas la moindre intention de renoncer à l'Accord sur l'automobile. C'est le gouvernement du Canada qui a négocié cet accord—le gouvernement fédéral, il y a déjà 22 ans—et le NPD s'y était farouchement opposé à l'époque.

Questions orales

Si nous avons alors suivi les conseils d'inspiration protectionniste du NPD et des Travailleurs unis de l'automobile, il n'y aurait pas eu d'Accord de l'automobile dont les retombées ont été nettement avantageuses pour le Canada et l'Ontario.

Des voix: Bravo!

M. Mulroney: Le postulat sur lequel le député fonde sa question est des plus erronés et tout à fait trompeur. J'ai déjà répondu au chef de l'opposition au sujet des questions concernant le secteur de l'automobile qui ont été soulevées lors de la conférence des premiers ministres.

[Français]

ON DEMANDE POURQUOI LE GOUVERNEMENT EST PRÊT À DÉTRUIRE LE PACTE DE L'AUTOMOBILE

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le Président. Pourquoi le premier ministre est-il prêt à détruire ce Pacte de l'automobile qui a donné des *jobs* à beaucoup de communautés? Pourquoi est-il prêt à faire cela?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, la déclaration était fautive en anglais, elle l'est également en français.

[Traduction]

LA COMMERCIALISATION DE LA POTASSE—LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE LÉGISLATIVE EN SASKATCHEWAN

L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle—Moose Mountain): Monsieur le Président, en l'absence de la ministre du Commerce extérieur, je voudrais poser ma question au secrétaire parlementaire.

Étant donné la mesure législative adoptée en Saskatchewan sur la réglementation de la vente de la potasse, le gouvernement fédéral a-t-il songé aux répercussions constitutionnelles et juridiques de cette mesure, notamment en ce qui concerne le commerce?

Si tel est le cas, le secrétaire parlementaire est-il disposé à faire une déclaration en ce sens à la Chambre?

● (1450)

M. John McDermid (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je peux assurer au député que le gouvernement fédéral défend le droit de la Saskatchewan d'agir pour protéger son intérêt dans ses domaines de compétence. Comme le savent les Canadiens, le gouvernement de la Saskatchewan est comptable de ses ressources naturelles.

La population de la Saskatchewan subit de dures épreuves actuellement en ce qui concerne non seulement la potasse mais aussi l'uranium et le blé subventionné. Nous partageons leur indignation par suite des attaques injustifiées des Américains au sujet de notre commerce. Notre gouvernement continuera à soutenir leur lutte par tous les moyens possibles.